



# AGMSA

Marne Ardennes Meuse

**Jeudi 11 Juin 2026**



## Proposition de vœu

### **Pour des moyens à la hauteur des enjeux agricoles et ruraux**

Réunis en Assemblée Générale, les délégués de la MSA Marne Ardennes Meuse alertent les pouvoirs publics sur la nécessité de garantir à la MSA les moyens indispensables à l'exercice de ses missions dans le cadre de la future Convention d'Objectifs et de Gestion.

Le monde agricole traverse une crise profonde et durable. Crises sanitaires, climatiques, économiques et sociales s'enchaînent et fragilisent les exploitants, les salariés agricoles et leurs familles. Dans ce contexte, la MSA est un acteur de première ligne. Elle agit concrètement, au plus près du terrain, pour accompagner les situations d'urgence, prévenir le mal-être et soutenir les exploitations, comme ce fût le cas lors des différentes crises agricoles (aléas climatiques, accompagnement dans le cadre de la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine), de la MHE (Maladie Hémorragique Epizootique), de la grippe aviaire ...

Cette capacité d'action repose sur des équipes présentes dans les territoires. La réduire, c'est affaiblir la réponse publique là où elle est la plus attendue.

Dans le même temps, la MSA est pleinement engagée dans la mise en œuvre des réformes de la protection sociale et dans le déploiement des politiques publiques en milieu rural. Elle contribue déjà aux France Services et sera partie-prenante de dispositifs structurants comme France Santé ou France Services Agriculture. Ces missions exigent des moyens financiers à la hauteur, notamment pour moderniser les systèmes d'information et garantir un service fiable et accessible.

Au-delà, la MSA porte des politiques sociales essentielles pour les territoires ruraux : accompagnement des jeunes, soutien à l'emploi, mobilité, prévention des fragilités etc ... Ces actions sont indispensables à la vitalité de nos territoires et bénéficient à l'ensemble des ressortissants agricoles, exploitants comme salariés et à l'ensemble des habitants de ces zones rurales. Comme par exemple, le financement de projets autour de l'enfance, la jeunesse et la parentalité via notre dispositif « Grandir en milieu rural » ; le soutien au déploiement d'habitats inclusifs à destination des jeunes, saisonniers et seniors ; l'organisation d'une charte avec les familles ; ou encore l'engagement dans une expérimentation destinée à renforcer l'accès aux droits et augmenter le revenu disponible des travailleurs agricoles en dessous du seuil de pauvreté.

La MSA a déjà pris sa part dans l'effort de maîtrise des dépenses publiques en supprimant notamment plus de 20 % de ses effectifs depuis 2010. Aller plus loin mettrait en cause sa capacité à agir.

Les délégués de la MSA le rappellent avec force : ne pas donner de moyens suffisants à la MSA, c'est prendre le risque de fragiliser l'agriculture française, les territoires ruraux et tous leurs acteurs. Ils appellent les pouvoirs publics à garantir à la MSA les moyens humains et financiers nécessaires pour répondre aux enjeux à venir et assurer pleinement ses missions de service public.